



Supremex

Rapport de gestion

Pour les périodes de trois et six mois closes les 30 juin 2022 et 2021

TABLE DES MATIÈRES

1.	BASE DE PRÉSENTATION	3
2.	DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	3
3.	FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS	4
3.1	TABLEAUX DES FAITS SAILLANTS FINANCIERS	4
3.2	FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2022	4
3.3	FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2022	5
4.	MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS	5
5.	SURVOL	7
6.	PERSPECTIVES	8
7.	TAUX DE CONVERSION DE DEVISES	8
7.1	TAUX DE CONVERSION DE DEVISES	8
8.	SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	9
8.1	SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	9
9.	ANALYSE DES RÉSULTATS	10
9.1	RÉSULTATS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2022	10
9.2	RÉSULTATS DE LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2022	12
9.3	REVENUS GÉOGRAPHIQUES ET DIVERSIFICATION DES ACTIFS	15
10.	SOMMAIRE DES RÉSULTATS – INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE SÉLECTIONNÉE	15
11.	SITUATION FINANCIÈRE	16
11.1	RÉSUMÉ DES FAITS SAILLANTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	16
11.2	ACTIFS	16
11.3	FINANCEMENT	16
11.4	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ARRANGEMENTS HORS BILAN	17
12.	TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	17
12.1	FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	17
12.2	FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	18
12.3	FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	18
13.	CAPITAL-ACTIONS	18
14.	ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS	19
15.	FACTEURS DE RISQUE	19
16.	CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (« CPCI ») ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF »)	19

1. BASE DE PRÉSENTATION

Le rapport de gestion (« rapport de gestion ») sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») qui suit, daté du 10 août 2022 doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes afférentes pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2022. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés par la direction conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Par conséquent, certaines informations et divulgations ont été omises ou condensées. Les conventions comptables sont les mêmes que celles employées aux fins des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle des états financiers de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2022. Les états financiers consolidés pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2022 n'ont pas fait l'objet ni d'un audit, ni d'une mission d'examen par les auditeurs de la Société.

Les actions ordinaires de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole SXP. Des renseignements supplémentaires relatifs à Supremex, y compris la notice annuelle de la Société, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la Société à l'adresse www.supremex.com.

2. DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant le BAIIA, le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles, le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté et le rendement futur de Supremex ainsi que des énoncés ou des informations semblables sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, les attentes et les estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent rapport de gestion. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Supremex met en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se réaliser et que les conditions économiques actuelles, y compris toute l'incertitude actuelle résultant de la crise sanitaire de la COVID-19 et de ses répercussions plus larges sur l'économie mondiale, rendent ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : la crise sanitaire mondiale, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, les cycles économiques, le personnel clé, la pénurie de main d'œuvre, les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, l'augmentation du coût des matières premières et leur disponibilité, la perturbations des activités, la fluctuation des taux de change, la croissance par acquisition, la disponibilité des fonds, les risques de crédit liés aux créances clients, la fluctuation des taux d'intérêt, les inquiétudes concernant la protection de l'environnement, le risque éventuel de litige, la cybersécurité et la protection des données et l'absence de garantie de verser des dividendes. En outre, les risques et les incertitudes découlant de la pandémie de la COVID-19 qui pourraient entraîner des résultats différents de ceux attendus comprennent, sans s'y limiter : les mesures gouvernementales éventuelles, les changements de comportement et de demande des consommateurs, les changements des exigences des clients, les perturbations des fournisseurs et de la chaîne d'approvisionnement de la Société, la disponibilité du personnel et l'incertitude quant à l'étendue et à la durée de la pandémie. Ces risques et ces incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et, dans la notice annuelle de la Société en date du 30 mars 2022, en particulier dans les « Facteurs de risque ». Par conséquent, la Société

ne peut garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indument à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

3. FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS

3.1 Tableaux des faits saillants financiers

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action et des marges)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
État des résultats				
Ventes	62 518	51 801	125 787	105 404
Résultat d'exploitation	10 314	5 151	19 143	11 184
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	13 914	8 562	25 997	18 110
Marge de BAIIA ajusté ⁽¹⁾	22,3 %	16,5 %	20,7 %	17,2 %
Résultat net	7 364	3 389	13 666	7 492
Résultat net de base et dilué par action	0,28	0,12	0,52	0,27
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	7 364	3 393	13 675	7 614
Résultat net ajusté par action ⁽¹⁾	0,28	0,12	0,52	0,27
Flux de trésorerie				
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	10 235	4 454	10 131	8 690

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

3.2 Faits saillants de la période de trois mois close le 30 juin 2022

- Ventes totales en hausse de 20,7 %, atteignant 62,5 millions \$, comparativement aux ventes de 51,8 millions \$ enregistrées au deuxième trimestre de 2021.
- Ventes tirées du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés, qui se sont établies à 16,6 millions \$, une légère augmentation de 0,4 % comparativement aux ventes du deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Ventes tirées du secteur des enveloppes en hausse de 30,2 %, atteignant 45,9 millions \$, comparativement aux ventes de 35,2 millions \$ enregistrées au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Hausse du BAIIA ajusté¹, qui s'est établi à 13,9 millions \$, soit 22,3 % des ventes, comparativement au même trimestre de 2021, où le BAIIA ajusté était de 8,6 millions \$, soit 16,5 % des ventes.
- Hausse importante du résultat net, qui s'est établi à 7,4 millions \$, comparativement à 3,4 millions \$ au même trimestre de l'exercice précédent.
- Hausse marquée du résultat par action, qui s'est élevé à 0,28 \$, comparativement à 0,12 \$ au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Aucune subvention provenant des programmes de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») et de Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL ») n'a été comptabilisée au deuxième trimestre de 2022, comparativement au montant de 0,9 million \$ enregistré au même trimestre de 2021.
- Rachat de 215 800 actions de la Société pour une contrepartie totale de 0,7 million \$ en vertu du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités.
- Le 10 août 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,03 \$ par action ordinaire, soit une augmentation de 20,0 % comparativement au dividende déclaré au trimestre précédent.
- Nomination de Simon Provencher au poste de président du secteur des produits d'emballage.

¹ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la définition et au rapprochement présentés à la section sur les mesures non conformes aux IFRS.

3.3 Faits saillants de la période de six mois close le 30 juin 2022

- Ventes totales en hausse de 19,3 %, atteignant 125,8 millions \$, comparativement aux ventes de 105,4 millions \$ enregistrées au cours de la période de six mois close le 30 juin 2021.
- Ventes tirées du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés en hausse de 10,5 %, atteignant 35,3 millions \$, comparativement aux ventes de 31,9 millions \$ enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent.
- Ventes tirées du secteur des enveloppes en hausse de 23,2 %, atteignant 90,5 millions \$, comparativement aux ventes de 73,5 millions \$ enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté², qui s'est établi à 26,0 millions \$, soit 20,7 % des ventes, comparativement à la même période de 2021, où le BAIIA ajusté était de 18,1 millions \$, soit 17,2 % des ventes.
- Hausse importante du résultat net, qui s'est établi à 13,7 millions \$, comparativement à 7,5 millions \$ au premier semestre de 2021.
- Le résultat net par action a presque doublé pour atteindre 0,52 \$, comparativement à 0,27 \$ pour la même période de l'exercice précédent.
- Aucune subvention provenant des programmes de SSUC et de SUCL n'a été comptabilisée au premier semestre de 2022, comparativement au montant de 1,6 million \$ enregistré au cours de la même période de 2021.
- Rachat de 321 800 actions de la Société pour une contrepartie totale de 1,1 million \$ en vertu du programme OPR dans le cours normal des activités.

4. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être considérées comme des alternatives aux mesures de la performance financière préparées conformément aux IFRS. La direction considère ces indicateurs comme des informations pouvant aider les investisseurs à évaluer la rentabilité de la Société et permettre une meilleure comparabilité des résultats d'une période à l'autre.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont définies comme suit :

Mesure non conforme aux IFRS	Définition
BAIIA	Résultat avant frais de financement, impôt sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles.
BAIIA ajusté	BAIIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, l'ajustement de valeur des stocks acquis et les frais d'acquisition.
Marges du BAIIA et du BAIIA ajusté	Les marges du BAIIA ou du BAIIA ajusté correspondent à un pourcentage équivalant au ratio du BAIIA ou du BAIIA ajusté sur les ventes.
Résultat net ajusté	Résultat net excluant les éléments significatifs énumérés ci-dessus sous la rubrique BAIIA ajusté, net d'impôt.
Résultat net ajusté par action	Résultat dilué par action calculé sur la base du résultat net ajusté.
Flux de trésorerie disponibles	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation selon les états consolidés des flux de trésorerie moins les ajouts nets aux immobilisations corporelles et incorporelles.
Ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté	Dette totale est composée de la facilité de crédit renouvelable et de la facilité à terme divisée par le BAIIA ajusté.

² Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la définition et au rapprochement présentés à la section sur les mesures non conformes aux IFRS.

Supremex estime que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté sont des mesures couramment utilisées par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise à générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Le BAIIA ajusté permet aux lecteurs d'évaluer les résultats de la Société sans l'effet d'éléments non récurrents, ce qui lui permet d'évaluer les activités courantes et de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société comparativement aux années précédentes.

Supremex considère que les flux de trésorerie disponibles sont un bon indicateur de la santé financière et de la rentabilité de la Société, parce qu'ils indiquent la part des liquidités générées par les activités d'exploitation qui est disponible pour être distribuée, pour rembourser la dette ou pour financer d'autres investissements.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS :

Rapprochement du résultat net au BAIIA ajusté

(en milliers de dollars, à l'exception des marges)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Résultat net	7 364	3 389	13 666	7 492
Impôt sur le résultat	2 458	1 206	4 542	2 593
Frais de financement nets	492	556	935	1 099
Amortissement des immobilisations corporelles	1 640	1 356	2 890	2 721
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 091	1 205	2 175	2 382
Amortissement des immobilisations incorporelles	869	845	1 777	1 659
BAIIA	13 914	8 557	25 985	17 946
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise	—	5	12	164
BAIIA ajusté	13 914	8 562	25 997	18 110
<i>Marge de BAIIA ajusté (%)</i>	22,3 %	16,5 %	20,7 %	17,2 %

Rapprochement du résultat net au résultat net ajusté et du résultat net par action au résultat net ajusté par action

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Résultat net	7 364	3 389	13 666	7 492
Ajustement, net d'impôt				
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise	—	4	9	122
Résultat net ajusté	7 364	3 393	13 675	7 614
Résultat net par action	0,28	0,12	0,52	0,27
Ajustement, net d'impôt, en dollars par action	—	—	—	—
Résultat net ajusté par action	0,28	0,12	0,52	0,27

Rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation aux flux de trésorerie disponibles
(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	10 426	4 904	10 637	9 436
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	(175)	(398)	(381)	(687)
Acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles	(16)	(52)	(125)	(59)
Flux de trésorerie disponibles	10 235	4 454	10 131	8 690

5. SURVOL

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte dix installations manufacturières réparties dans quatre provinces au Canada et quatre installations manufacturières aux États-Unis, et emploie environ 800 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits d'enveloppe et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Elle fabrique et distribue également une gamme diversifiée de produits d'emballage et de produits spécialisés, notamment des boîtes en carton ainsi que des emballages en carton plat de grande qualité et des emballages destinés au commerce électronique. Les autres produits d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer®³, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles et les produits d'expédition Enviro-logiX®⁴.

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans deux secteurs d'activité : la fabrication et la vente d'enveloppes ainsi que la fabrication et la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés. Depuis plus de quarante ans, Supremex a développé une expertise clé dans le domaine des substrats de papier et de conversion, pour devenir l'un des plus importants fabricants et distributeurs d'enveloppes en Amérique du Nord. Il y a quelques années, la Société a procédé à la mise en œuvre d'une stratégie de croissance et de diversification dans les produits d'emballage et des produits spécialisés.

Le secteur Enveloppe

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Ces produits sont conçus pour répondre aux exigences des grandes sociétés nationales et multinationales, des distributeurs, des organismes publics, des PME et des fournisseurs de solutions.

Le secteur Emballage et Produits spécialisés

La Société fabrique et distribue également une gamme diversifiée de solutions d'emballage et de produits spécialisés, y compris, des emballages en carton plat de haute qualité, des solutions d'emballage destinées au commerce électronique, des boîtes en carton ondulé, ainsi que des étiquettes. L'offre d'emballages en carton plat s'adresse principalement aux entreprises des marchés de la santé, des produits de beauté, de l'industrie pharmaceutique et de l'alimentation à domicile. Les solutions d'emballage pour le commerce électronique sont respectueuses de l'environnement et sont conçues et fabriquées de manière à ce que les marchands en ligne qui les utilisent, qu'ils soient de petite taille ou d'envergure internationale, puissent optimiser leurs expéditions et réduire le suremballage. L'offre de

³ Conformer® est une marque déposée de Conformer Products, Inc.

⁴ Enviro-logiX® est une marque déposée d'Envirollogix Inc.

boîtes en carton ondulé est principalement destinée à l'industrie alimentaire (emballages pour les pizzas, les viandes et les légumes) et à l'approvisionnement interne pour les produits destinés aux clients du commerce électronique et pour les boîtes d'expédition d'enveloppes. L'offre d'étiquettes est principalement destinée aux clients existants des secteurs des enveloppes et des solutions d'emballage de la Société avec des solutions d'étiquettes complémentaires. Les étiquettes font également partie intégrante de l'offre de produits destinés aux clients des industries de la santé, des produits de beauté et de l'industrie pharmaceutique. Les autres solutions d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer®, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles et les produits d'expédition Enviro-logiX®.

À plus long terme, la stratégie de Supremex consiste à tirer parti de sa capacité, de son savoir-faire et de ses flux de trésorerie issus de l'enveloppe canadienne pour financer un pivot vers les produits d'emballage et spécialisés. L'objectif de la Société est d'atteindre une répartition égale des revenus entre le secteur Enveloppe et le secteur Emballage et Produits spécialisés. Pour accélérer ce virage, Supremex prévoit faire des acquisitions stratégiques.

6. PERSPECTIVES

Compte tenu de la disponibilité actuelle de la main-d'œuvre, la Société fonctionne actuellement à pleine capacité, ce qui reflète la forte demande de ses produits et un carnet de commandes bien rempli. Grâce à sa solide réputation sur le marché et à son approche proactive à l'égard de l'approvisionnement, la Société a été en mesure de se procurer des matières premières, bien que l'industrie soit aux prises avec un approvisionnement limité, et de réussir à passer aux clients la hausse de coûts due à l'inflation. En raison des problèmes de main-d'œuvre et d'approvisionnement, la Société pourrait avoir de la difficulté à respecter son calendrier de livraison pour certaines commandes et pourrait aussi perdre des ventes. L'acquisition d'une compagnie d'enveloppes située à New York, conclue plus tôt cette année, devrait permettre d'atténuer les effets de ces problèmes à court terme.

La Société a accéléré le projet de déménagement de son usine d'emballages en carton plat de Ville Mont-Royal, au Québec, en raison de l'expropriation de ce site. Bien que le locateur ait prolongé d'un an le bail de cette usine, ce dernier a transmis à la Société un avis de résiliation anticipée et Supremex a profité de cette occasion pour prendre l'initiative de relocaliser les activités de cette installation à son usine Durabox située à Lachine, au Québec. Par conséquent, l'usine Durabox procède à une réduction progressive de ses activités. La Société estime que ce repositionnement stratégique permettra d'optimiser l'utilisation de sa capacité de production en mettant davantage l'accent sur la fabrication de produits à plus grande valeur ajoutée.

La Société s'est engagée à investir efficacement ses capitaux en effectuant le versement prévu de dividendes trimestriels, en investissant dans des dépenses en immobilisations et par le rachat d'actions ordinaires conformément à son OPR, qu'elle a l'intention de renouveler à l'expiration du programme actuel le 30 août 2022. La Société continue également sa recherche d'acquisitions stratégiques, principalement dans le secteur des produits d'emballage, tout en restant à l'affût des occasions d'expansion dans le secteur des enveloppes.

7. TAUX DE CONVERSION DE DEVISES

7.1 Taux de conversion de devises

Le tableau suivant présente les taux de change moyens et les taux de change en vigueur à la clôture applicables aux deuxièmes trimestres et aux périodes de six mois closes en juin 2022 et 2021 de Supremex. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses pour les périodes mentionnées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour la conversion des éléments d'actif et de passif des établissements étrangers ainsi que des éléments d'actif et de passif monétaires des établissements canadiens libellés en dollars américains.

Taux USD/CAD

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Moyen USD	1,276	1,228	1,271	1,247
Clôture USD	1,289	1,239	1,289	1,239

8. SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

8.1 Sommaire de l'information financière

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Ventes	62 518	51 801	125 787	105 404
Charges d'exploitation	41 669	36 692	84 738	74 206
Frais de vente et d'administration	6 935	6 552	15 251	13 252
Résultat d'exploitation avant amortissement et autre item	13 914	8 557	25 798	17 946
Amortissement des immobilisations corporelles	1 640	1 356	2 890	2 721
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 091	1 205	2 175	2 382
Amortissement des immobilisations incorporelles	869	845	1 777	1 659
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	—	—	(187)	—
Résultat d'exploitation	10 314	5 151	19 143	11 184
Frais de financement nets	492	556	935	1 099
Résultat avant impôt sur le résultat	9 822	4 595	18 208	10 085
Impôt sur le résultat	2 458	1 206	4 542	2 593
Résultat net	7 364	3 389	13 666	7 492
Résultat net de base et dilué par action	0,28	0,12	0,52	0,27
Dividende déclaré par action	0,025	—	0,075	—

Information sur les ventes

(en milliers de dollars, à l'exception des %)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Enveloppe	45 878	35 230	90 517	73 495
Variation de volume	7,9 %	7,8 %	4,9 %	3,7 %
Variation du prix de vente moyen	20,7 %	(0,2 %)	17,4 %	(1,4 %)
Variation totale	30,2 %	7,6 %	23,2 %	2,2 %
Emballage et produits spécialisés	16 640	16 571	35 270	31 909
Variation totale	0,4 %	11,1 %	10,5 %	13,2 %
Total des ventes	62 518	51 801	125 787	105 404
Variation des ventes	20,7 %	8,7 %	19,3 %	5,3 %

Information sectorielle

(en milliers de dollars, à l'exception des %)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Ventes par secteur				
Enveloppe	45 878	35 230	90 517	73 495
Emballage et produits spécialisés	16 640	16 571	35 270	31 909
Total des ventes	62 518	51 801	125 787	105 404
BAIIA ajusté⁽¹⁾ par secteur				
Enveloppe	11 598	6 334	21 579	13 625
% des ventes du secteur	25,3 %	18,0 %	23,8 %	18,5 %
Emballage et produits spécialisés	3 256	2 399	7 444	4 864
% des ventes du secteur	19,6 %	14,5 %	21,1 %	15,2 %
Charges corporatives et autres charges non allouées	(940)	(171)	(3 026)	(379)
BAIIA ajusté⁽¹⁾ total	13 914	8 562	25 997	18 110
% du total des ventes	22,3 %	16,5 %	20,7 %	17,2 %

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

9. ANALYSE DES RÉSULTATS

9.1 Résultats de la période de trois mois close le 30 juin 2022

Ventes

Les ventes totales pour la période de trois mois close le 30 juin 2022 se sont établies à 62,5 millions \$, une augmentation de 10,7 millions \$ ou 20,7 %, comparativement aux ventes du même trimestre de 2021.

Secteur Enveloppe (Canada et États-Unis)

Les ventes d'enveloppes se sont établies à 45,9 millions \$, une augmentation de 10,7 millions \$ ou 30,2 %, comparativement aux ventes de 35,2 millions \$ enregistrées au deuxième trimestre de 2021. Les ventes d'enveloppes représentaient 73,4 % des ventes de la Société pour le trimestre, soit une hausse comparativement à 68,0 % pour la même période de l'exercice précédent. Les prix de vente moyens ont augmenté de 20,7 %, comparativement à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, cette hausse reflétant principalement l'augmentation des prix mise en place pour atténuer la hausse du coût des intrants due à l'inflation. Le nombre d'unités vendues a augmenté de 7,9 %, une hausse principalement attribuable à l'augmentation des ventes du marché américain des enveloppes ainsi qu'à la reprise soutenue de la demande de la part de certains réseaux de revendeurs qui ont été plus touchés par la pandémie. Les relations étroites avec les fournisseurs, une solide réputation sur le marché et un personnel dévoué sont les facteurs clés qui ont permis à Supremex de répondre à la demande et de poursuivre sa croissance.

Secteur Emballage et Produits spécialisés

Les ventes se sont établies à 16,6 millions \$, soit une légère augmentation de 0,4 % comparativement aux ventes du même trimestre de 2021. Cette variation s'explique essentiellement par une hausse des ventes des emballages en carton plat, principalement attribuable à un portefeuille de produits favorable, cette hausse ayant été atténuée en partie par une baisse des ventes des produits d'emballage en carton ondulé. Les ventes tirées des produits d'emballage et des produits spécialisés représentaient 26,6 % des ventes de la Société pour le trimestre, soit une diminution comparativement à 32,0 % pour la même période de l'exercice précédent, en grande partie en raison de la croissance importante du secteur des enveloppes.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de trois mois close le 30 juin 2022 étaient de 41,7 millions \$, comparativement à 36,7 millions \$ pour la même période en 2021, ce qui représente une augmentation de 5,0 millions \$ ou 13,6 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation du volume des ventes, par la hausse du coût des matières premières et par le retrait progressif des programmes de SSUC et de SUCL (des subventions totalisant 0,6 million \$ ayant été enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent). Exprimées en pourcentage des ventes, les charges d'exploitation ont diminué et se sont établies à 66,7 %, comparativement à 70,8 % pour la même période en 2021.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 6,9 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, comparativement à 6,6 millions \$ pour la même période en 2021, soit une augmentation de 0,3 million \$ ou 5,8 %. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses liées à la rémunération, aux indemnités de départ et au retrait progressif des programmes de subvention (des subventions totalisant 0,3 million \$ ayant été enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent). Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un gain de change.

BAIIA⁵ et BAIIA ajusté⁵

BAIIA consolidé et BAIIA consolidé ajusté

Le BAIIA et le BAIIA ajusté se sont établis à 13,9 millions \$, ou 22,3 % des ventes, soit une augmentation comparativement à 8,6 millions \$, ou 16,5 % des ventes, pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Ces augmentations sont attribuables à la hausse du volume des ventes et des prix de vente. Cette hausse a cependant été atténuée en partie par l'augmentation du coût des matières premières et par le retrait progressif des programmes de SSUC et de SUCL (aucune subvention n'ayant été comptabilisée au deuxième trimestre clos le 30 juin 2022, comparativement aux subventions totalisant 0,9 million \$ enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent).

BAIIA et BAIIA ajusté des différents secteurs d'activité

Secteur Enveloppe

Le BAIIA ajusté s'est établi à 11,6 millions \$, soit une augmentation de 83,1 % comparativement à 6,3 millions \$ au deuxième trimestre de 2021. Cette nette amélioration s'explique principalement par l'augmentation des ventes, attribuable à la hausse des prix de vente moyens, et par un portefeuille de produits plus favorable dans les activités des enveloppes aux États-Unis. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 25,3 %, en hausse comparativement à 18,0 % pour la même période en 2021.

Secteur Emballage et Produits spécialisés

Le BAIIA ajusté s'est établi à 3,3 millions \$, soit une augmentation de 35,7 % comparativement à 2,4 millions \$ au deuxième trimestre de 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à un portefeuille de produits plus favorable et à des prix de vente moyens plus élevés, ce qui s'est traduit par une amélioration de la rentabilité des produits d'emballage en carton plat et des emballages destinés au commerce électronique. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 19,6 %, comparativement à 14,5 % pour la même période en 2021.

Charges corporatives et autres charges non allouées

Les charges corporatives et autres charges non allouées se sont élevées à 0,9 million \$ au deuxième trimestre de 2022, comparativement à 0,2 million \$ pour le deuxième trimestre de 2021, qui comprenaient des subventions totalisant 0,9 million \$ provenant des programmes de SSUC et de SUCL. En excluant les subventions, les charges corporatives et

⁵ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

autres charges non allouées auraient été de 1,1 million \$ pour le deuxième trimestre de 2021. Cette baisse de 0,2 million \$ est principalement attribuable à un gain de change et à un ajustement favorable de la valeur de marché des unités d'actions différées enregistré au cours du trimestre, contrebalancés en partie par les indemnités de départ.

Amortissement

La charge d'amortissement totale pour la période de trois mois close le 30 juin 2022 s'est élevée à 3,6 millions \$, comparativement à 3,4 millions \$ au deuxième trimestre de 2021.

Frais de financement nets

Les frais de financement nets pour la période de trois mois close le 30 juin 2022 se sont établis à 0,5 million \$, comparativement à 0,6 million \$ au même trimestre de l'exercice précédent.

Résultat avant impôt sur le résultat

À la suite des variations des ventes et des charges décrites précédemment, le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 9,8 millions \$, ou 15,7 % des ventes, pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, une hausse importante comparativement aux 4,6 millions \$, ou 8,9 % des ventes, pour la même période de 2021.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a atteint 2,5 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 25,0 %, pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, comparativement à 1,2 million \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation en dollars absolus est attribuable à une augmentation du résultat avant impôt sur le résultat pour la période en cours.

Résultat net et résultat net ajusté⁶

Le résultat net et le résultat net ajusté pour la période de trois mois close le 30 juin 2022 ont atteint 7,4 millions \$ (ou 0,28 \$ par action), comparativement à 3,4 millions \$ (ou 0,12 \$ par action) pour le même trimestre en 2021.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées a augmenté pour passer à 5,1 % au 30 juin 2022, comparativement à 4,0 % au 31 mars 2022. Cette augmentation a été atténuée en partie par un rendement moins élevé que prévu des actifs, se traduisant en un gain actuariel net de 1,0 million \$ au cours du deuxième trimestre de 2022.

9.2 Résultats de la période de six mois close le 30 juin 2022

Ventes

Les ventes totales pour la période de six mois close le 30 juin 2022 se sont établies à 125,8 millions \$, une augmentation de 20,4 millions \$ ou 19,3 %, comparativement à la période équivalente de 2021.

Secteur Enveloppe (Canada et États-Unis)

Les ventes d'enveloppes se sont établies à 90,5 millions \$, une augmentation de 17,0 millions \$, ou 23,2 %, comparativement aux ventes enregistrées pour la période de six mois close le 30 juin 2021, qui atteignaient 73,5 millions \$. Les ventes d'enveloppes représentaient 72,0 % des ventes de la Société pour la période, soit une hausse comparativement à 69,7 % pour la même période de l'exercice précédent. Les prix de vente moyens ont augmenté de 17,4 %, comparativement à ceux de la même période de l'exercice précédent, cette hausse reflétant principalement l'augmentation des prix mise en place pour atténuer la hausse du coût des intrants due à l'inflation. Le nombre d'unités vendues a augmenté de 4,9 %, une hausse principalement attribuable à l'augmentation des ventes du marché américain

⁶ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

des enveloppes ainsi qu'à la reprise soutenue de la demande de la part de certains réseaux de revendeurs qui ont été plus touchés par la pandémie. Les relations étroites avec les fournisseurs, une solide réputation sur le marché et un personnel dévoué sont les facteurs clés qui ont permis à Supremex de répondre à la demande et de poursuivre sa croissance.

Secteur Emballage et Produits spécialisés

Les ventes se sont établies à 35,3 millions \$, une augmentation de 3,4 millions \$ ou 10,5 %, comparativement aux ventes de 31,9 millions \$ enregistrées au cours de la période correspondante de 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à l'apport généré par l'acquisition de Vista Graphic Communications, LLC (« Vista »), conclue le 8 mars 2021, conjugué à l'augmentation des ventes des emballages en carton plat. Les ventes tirées des produits d'emballage et des produits spécialisés représentaient 28,0 % des ventes de la Société pour le premier semestre de 2022, comparativement à 30,3 % pour la même période de l'exercice précédent, en grande partie en raison de la croissance importante du secteur des enveloppes.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de six mois close le 30 juin 2022 étaient de 84,7 millions \$, comparativement à 74,2 millions \$ pour la même période en 2021, ce qui représente une augmentation de 10,5 millions \$ ou 14,2 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation du volume de ventes, attribuable en partie à l'acquisition de Vista, par la hausse du coût des matières premières et par le retrait progressif des programmes de SSUC et de SUCL (des subventions totalisant 1,1 million \$ ayant été enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent). Exprimées en pourcentage des ventes, les charges d'exploitation ont diminué et se sont établies à 67,4 %, comparativement à 70,4 % pour la même période en 2021.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 15,3 millions \$ pour la période de six mois close le 30 juin 2022, comparativement à 13,3 millions \$ pour la même période en 2021, soit une augmentation de 2,0 millions \$ ou 15,1 %. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des dépenses liées à la rémunération, aux indemnités de départ et au retrait progressif des programmes de subvention (des subventions totalisant 0,5 million \$ ayant été enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent).

BAIIA⁷ et BAIIA ajusté⁷

BAIIA consolidé et BAIIA consolidé ajusté

Le BAIIA s'est établi à 26,0 millions \$, ou 20,7 % des ventes, soit une augmentation comparativement à 17,9 millions \$, ou 17,0 % des ventes, pour le premier semestre de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté s'est établi à 26,0 millions \$, ou 20,7 % des ventes, comparativement à 18,1 millions \$, ou 17,2 % des ventes, pour le premier semestre de 2021. Ces augmentations sont attribuables à la hausse du volume des ventes et des prix de vente. Cette hausse a cependant été atténuée en partie par l'augmentation du coût des matières premières et par le retrait progressif des programmes de SSUC et de SUCL (aucune subvention n'ayant été comptabilisée au cours de la période de six mois close le 30 juin 2022, comparativement aux subventions totalisant 0,9 million \$ enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent).

BAIIA et BAIIA ajusté des différents secteurs d'activité

Secteur Enveloppe

Le BAIIA ajusté s'est établi à 21,6 millions \$, soit une augmentation de 58,4 % comparativement à 13,6 millions \$ pour le premier semestre de 2021. Cette forte augmentation s'explique principalement par l'augmentation des ventes, attribuable à la hausse des prix de vente moyens, et par un portefeuille de produits plus favorable dans les activités des enveloppes aux États-Unis. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 23,8 %, en hausse comparativement à 18,5 % pour la même période en 2021.

⁷ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Secteur Emballage et Produits spécialisés

Le BAIIA ajusté s'est établi à 7,4 millions \$, soit une augmentation de 53,0 % comparativement à 4,9 millions \$ pour le premier semestre de 2021. Cette hausse importante est principalement attribuable à l'augmentation des ventes, liée à un portefeuille de produits plus favorable et à des prix de vente moyens plus élevés, ce qui s'est traduit par une amélioration de la rentabilité des produits d'emballage en carton plat et des emballages destinés au commerce électronique. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 21,1 %, comparativement à 15,2 % pour la même période en 2021.

Charges corporatives et autres charges non allouées

Les charges corporatives et autres charges non allouées se sont élevées à 3,0 millions \$, comparativement à 0,4 million \$ pour le premier semestre de 2021, qui comprenaient des subventions totalisant 1,6 million \$ provenant des programmes de SSUC et de SUCL. En excluant les subventions, les charges corporatives et autres charges non allouées auraient été de 2,0 millions \$ pour le premier semestre de 2021. Cette hausse de 1,0 million \$ est principalement attribuable aux indemnités de départ, qui ont été contrebalancées en partie par un gain de change.

Amortissement

La charge d'amortissement totale pour la période de six mois close le 30 juin 2022 est demeurée stable à 6,8 millions \$.

Frais de financement nets

Les frais de financement nets pour la période de six mois close le 30 juin 2022 se sont établis à 0,9 million \$, comparativement à 1,1 million \$ pour la période équivalente de l'exercice précédent.

Résultat avant impôt sur le résultat

À la suite des variations des ventes et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 18,2 millions \$, ou 14,5 % des ventes, pour la période de six mois close le 30 juin 2022, comparativement à 10,1 millions \$, ou 9,6 % des ventes, au cours de la période équivalente de 2021.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a atteint 4,5 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 24,9 %, pour la période de six mois close le 30 juin 2022, comparativement à 2,6 millions \$ pour la même période en 2021. L'augmentation en dollars absolus est attribuable à une augmentation du résultat avant impôt sur le résultat pour la période en cours.

Résultat net et résultat net ajusté⁸

Le résultat net pour la période de six mois close le 30 juin 2022 a atteint 13,7 millions \$ (ou 0,52 \$ par action), comparativement à 7,5 millions \$ (ou 0,27 \$ par action) pour le même semestre de l'exercice précédent. Le résultat net ajusté pour la période de six mois close le 30 juin 2022 a atteint 13,7 millions \$ (ou 0,52 \$ par action), comparativement à 7,6 millions \$ (ou 0,27 \$ par action) pour le même semestre en 2021.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées a augmenté pour passer à 5,1 % au 30 juin 2022, comparativement à 3,0 % au 31 décembre 2021. Cette augmentation a été atténuée en partie par un rendement moins élevé que prévu des actifs, se traduisant en un gain actuariel net de 2,3 millions \$ au premier semestre de 2022.

⁸ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

9.3 Revenus géographiques et diversification des actifs

Ventes par région géographique

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Canada	36 961	32 918	74 748	68 975
États-Unis	25 557	18 883	51 039	36 429
Ventes totales	62 518	51 801	125 787	105 404

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, les ventes de la Société, se sont élevées à 37,0 millions \$, au Canada soit une augmentation de 12,3 % comparativement à 32,9 millions \$ au trimestre équivalent de 2021. Aux États-Unis, les ventes de la Société se sont élevées à 25,6 millions \$, une augmentation de 35,3 %, comparativement à 18,9 millions \$ pour la même période en 2021.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2022, les ventes de la Société se sont élevées à 74,7 millions \$ au Canada, une augmentation de 8,4 %, comparativement à 69,0 millions \$ pour la même période en 2021. Aux États-Unis, les ventes de la Société se sont élevées à 51,0 millions \$, une augmentation de 40,1 %, comparativement à 36,4 millions \$ pour la même période en 2021.

Au 30 juin 2022, les actifs non courants de la Société totalisaient 116,6 millions \$ au Canada et 22,3 millions \$ aux États-Unis, comparativement à 118,4 millions \$ au Canada et 22,3 millions \$ aux États-Unis en date du 31 décembre 2021.

10. SOMMAIRE DES RÉSULTATS – INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE SÉLECTIONNÉE

Les ventes de Supremex sont soumises à certaines tendances saisonnières, principalement en raison du secteur des enveloppes. Ce secteur est soumis aux variations saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients, ceux-ci étant habituellement plus élevés durant l'automne et l'hiver. Le nombre d'envois postaux liés à des événements particuliers (par exemple la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus) est habituellement plus élevé au cours des premier et quatrième trimestres de l'année, comparativement au printemps et à l'automne. Par conséquent, on constate une diminution des activités au cours des deuxième et troisième trimestres. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise ses capacités d'entreposage pour stocker des enveloppes et ainsi être en mesure de répondre aux variations saisonnières prévisibles du volume des ventes. Quant au secteur emballage et produits spécialisés, seule une petite partie des ventes est soumise à des tendances saisonnières reliées au temps des Fêtes et aux événements sportifs (par exemple, les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires). Par conséquent, les ventes et la performance financière de Supremex pour un trimestre donné ne peuvent pas servir à extrapoler les résultats financiers d'un exercice complet.

Le tableau suivant présente certains renseignements financiers pour les huit derniers trimestres de la Société.

Sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020
Enveloppe	45 878	44 639	46 650	37 050	35 230	38 265	40 465	34 136
Emballage	16 640	18 630	19 553	17 773	16 571	15 338	14 171	15 754
Total des ventes	62 518	63 269	66 203	54 823	51 801	53 603	54 636	49 890
BAlIA ajusté ⁽¹⁾	13 914	12 083	12 218	8 714	8 562	9 548	9 206	8 065
Résultat avant impôt sur le résultat	9 822	8 386	6 259	4 709	4 595	5 490	340	3 867
Résultat net	7 364	6 302	4 896	3 364	3 389	4 103	309	2 733
Résultat net par action	0,28	0,24	0,18	0,13	0,12	0,15	0,01	0,10
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	7 364	6 311	6 431	3 364	3 393	4 221	3 719	2 733
Résultat net ajusté ⁽¹⁾ par action	0,28	0,24	0,24	0,13	0,12	0,15	0,13	0,10

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

11. SITUATION FINANCIÈRE

11.1 Résumé des faits saillants de la situation financière

Information sélectionnée sur la situation financière

(en milliers de dollars)

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Fonds de roulement	34 666	25 250
Total de l'actif	201 973	206 371
Total du passif	91 400	108 966
Capitaux propres	110 573	97 405

11.2 Actifs

La diminution de l'actif total de 4,4 millions \$ au 30 juin 2022, comparativement au 31 décembre 2021, est principalement attribuable à la diminution de la trésorerie.

11.3 Financement

Facilité de crédit garantie

Le 25 mai 2022, la Société a conclu une convention de facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'une durée de trois ans d'un montant de 120 millions \$ qui a remplacé la facilité de crédit renouvelable et à terme préexistante. Aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. La facilité de crédit porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux de financement à un jour garanti (SOFR), majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 1,50 %, ou les taux des acceptations bancaires, majorés d'une marge applicable se situant entre 1,25 % et 2,75 %. L'entente relative à cette facilité de crédit arrive à échéance en mai 2025. La société peut demander de prolonger l'entente d'un an à chaque date anniversaire. La prolongation est sujette à l'approbation des prêteurs. Au 30 juin 2022, le solde en cours en vertu de la facilité de crédit s'établissait à 36,7 millions \$.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital, les acquisitions et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 30 juin 2022, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Au 30 juin 2022, la Société avait une lettre de crédit en dollars canadiens au montant de 10 000 \$ (10 000 \$ au 31 décembre 2021) ainsi qu'une lettre de crédit en dollars US au montant de 2 211 238 \$ (1 716 000 \$ US) (nul au 31 décembre 2021). Cette lettre de crédit en dollars US liée à l'achat de matières premières viendra à échéance le 21 septembre 2022.

Les montants dus en vertu de la facilité de crédit garantie :

(en milliers de dollars)

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Facilité de crédit renouvelable	36 673	18 279
Facilité d'emprunt à terme	—	26 250
Dettes totales	36 673	44 529
Moins : Frais de financement reportés	(389)	(178)
Moins : Portion courante	—	(3 500)
Portion à long terme de la facilité de crédit garantie	36 284	40 851

La dette totale de la Société a diminué à 36,7 millions \$ au 30 juin 2022, comparativement à 44,5 millions \$ au 31 décembre 2021.

Au 30 juin 2022, le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté des douze derniers mois était de 0,8x, en baisse par rapport à 1,1x au 31 décembre 2021.

11.4 Obligations contractuelles et arrangements hors bilan

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan, à l'exception des contrats de location-exploitation d'une durée de douze mois ou moins ou des contrats de location d'actifs de faible valeur, qui n'ont pas d'incidence importante actuelle ou future, sur la performance de la Société.

12. TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau suivant présente le résumé des composantes des flux de trésorerie pour les périodes indiquées.

Sommaire des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Activités d'exploitation	10 426	4 904	10 637	9 436
Activités d'investissement	(190)	(449)	(1 410)	(3 412)
Activités de financement	(11 632)	(3 225)	(13 875)	(6 596)
Variation nette liée à la conversion de devises	74	(121)	11	(210)
Variation nette de la trésorerie	(1 322)	1 109	(4 637)	(782)

12.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Des flux de trésorerie nets de 10,4 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2022, comparativement à 4,9 millions \$ pour la même période en 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rentabilité.

Des flux de trésorerie nets de 10,6 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de six mois close le 30 juin 2022, comparativement à 9,4 millions \$ pour la même période en 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rentabilité, mais elle a été contrebalancée en partie par une augmentation des besoins en fond de roulement.

12.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Au cours des périodes de trois mois closes le 30 juin 2022 et le 30 juin 2021, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement étaient respectivement de 0,2 million \$ et de 0,4 million \$. La fluctuation d'un exercice à l'autre reflète la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles en 2022.

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 1,4 million \$, cette somme ayant servi en grande partie à financer l'acquisition de certains actifs de Niagara Envelope Inc. (« Niagara »). Au cours de la même période de 2021, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 3,4 millions \$, cette somme ayant servi principalement à financer l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vista.

12.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 11,6 millions \$ au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2022, comparativement à 3,2 millions \$ pour la même période en 2021. Un remboursement plus élevé de la facilité de crédit renouvelable et le rétablissement des versements de dividendes aux actionnaires plus tôt cette année expliquent la plus grande diminution des flux de trésorerie en 2022.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement étaient de 13,9 millions \$, une hausse comparativement à 6,6 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent. La fluctuation d'un exercice à l'autre reflète les facteurs mentionnés précédemment.

Flux de trésorerie disponibles⁹

Pour le deuxième trimestre de 2022, les flux de trésorerie disponibles étaient d'un montant de 10,2 millions \$, comparativement à 4,5 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rentabilité.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2022, les flux de trésorerie disponibles totalisaient 10,1 millions \$, comparativement à 8,7 millions \$ au cours de la période correspondante de 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rentabilité, partiellement compensée par des besoins en fonds de roulement plus élevés.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)

Au cours des périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2022, la Société a racheté 215 800 et 321 800 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cours normal des activités de l'OPR pour une contrepartie de 0,7 million \$ et 1,1 million \$ respectivement.

Après la clôture de la période, 73 700 actions supplémentaires ont été achetées pour annulation pour une contrepartie totale de 0,2 million \$.

La Société a l'intention de renouveler son OPR qui expire le 30 août 2022.

13. CAPITAL-ACTIONS

Au 30 juin 2022, le capital-actions émis et en circulation de la Société se composait de 26 093 669 actions ordinaires (26 415 469 au 31 décembre 2021).

⁹ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Le tableau suivant présente l'activité de capital-actions pour la période de six mois close le 30 juin 2022 :

Nombre d'actions ordinaires

	Période de six mois close le 30 juin 2022
Solde au 31 décembre 2021	26 415 469
Rachat d'actions ordinaires pour annulation	(321 800)
Solde au 30 juin 2022	26 093 669

Au 10 août 2022, la Société avait 26 019 969 actions ordinaires en circulation.

14. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

- Après la fin du trimestre, la Société a approuvé une initiative de restructuration visant à accélérer le déménagement de son usine de boîtes pliantes de Ville Mont-Royal, Québec, suite à la réception d'un avis de résiliation anticipée du bailleur. À la suite de cette initiative, les activités de boîtes pliantes touchées seront transférées à l'usine d'emballage en carton ondulé Durabox située à Lachine au Québec. Par conséquent, les activités de Durabox seront progressivement arrêtées. Des charges non récurrentes liées à ces activités, composées principalement de charges liées aux employés et de frais de relocalisation des activités des boîtes pliantes, seront encourues au cours des deux prochains trimestres. La Société estime que ce repositionnement stratégique se traduira par une meilleure utilisation de sa capacité de fabrication en mettant d'avantage l'accent sur les produits à plus forte valeur ajoutée.
- Le 2 août 2022, la Société a annoncé la nomination de Simon Provencher au poste de président du secteur Emballage à compter du 6 septembre. M. Provencher, qui compte plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie de l'emballage à base de papier, est un leader axé sur les résultats et sur la prise de décisions stratégiques. Plus récemment, il a occupé le poste de directeur général de Cascades GPS Groupe Carton, avec la responsabilité des résultats de quatre unités d'affaires, couvrant sept usines en Amérique du Nord.
- Le 10 août 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,03 \$ par action ordinaire, payable le 23 septembre 2022, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 septembre 2022. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et de toute loi provinciale similaire.

15. FACTEURS DE RISQUE

Les résultats d'exploitation, les perspectives commerciales et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, et sont affectés par un certain nombre de facteurs, hors du contrôle de la direction de Supremex.

Des détails sont fournis dans la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société, datée du 30 mars 2022, qui peut être consultée sur www.sedar.com.

16. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (« CPCI ») ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF »)

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière, qui portent, entre autres, sur la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Tel qu'indiqué dans ces attestations, la direction a conçu les contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir l'assurance raisonnable :

- i. Que l'information importante la concernant est portée à la connaissance du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, en particulier dans la période au cours de laquelle les documents intérimaires sont établis ;
- ii. Que l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, ses documents intérimaires ou d'autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable est comptabilisée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

La direction a également conçu des contrôles internes à l'égard de l'information financière afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le cadre de contrôle utilisé par la direction afin d'élaborer les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière est celui du Committee of Sponsoring Organizations (« COSO »).

Il n'y a eu aucun changement au contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au cours de la période débutant le 1^{er} janvier 2022 et ayant pris fin le 30 juin 2022, qui ait eu une incidence importante, ou qui soit raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109, Supremex a limité la portée de sa conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à Supremex afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures d'une entreprise acquise au plus tard 365 jours avant le 30 juin 2022. La limitation de la portée est principalement attribuable au temps requis pour que la direction de Supremex évalue le CPCI et le CIIF d'une manière compatible avec les autres activités de Supremex.

La Société prévoit que son acquisition de Niagara conclue en février 2022 sera couverte par sa certification à l'égard de l'information financière au plus tard au premier trimestre de 2023.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels relatifs à la Société, incluant la notice annuelle de Supremex, se trouvent sur le site www.sedar.com.